

Strasbourg, le 5 décembre 2024

## Le prix Louis-Delluc du meilleur premier film décerné à Jonathan Millet pour *Les Fantômes*

Le jury des prix Louis-Delluc a annoncé hier les lauréats du prix du meilleur film et du meilleur premier film. Le réalisateur Jonathan Millet a remporté le prix Louis-Delluc du meilleur premier film avec *Les Fantômes* (2024). Le prix du meilleur film de l'année est quant à lui revenu à *Miséricorde* (2024) de Alain Guiraudie.

Dans ce thriller mental et physique, Hamid est membre d'une organisation secrète qui traque les criminels de guerre syriens cachés en Europe. Sa quête le mène à Strasbourg sur la piste de son ancien bourreau. Inspiré de faits réels, le film *Les Fantômes* a presque été tourné intégralement sur le territoire de l'Eurométropole.

La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg saluent la décision du jury des prix Louis-Delluc. Ce long-métrage a été soutenu par la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg dans le cadre du **Contrat triennal Strasbourg Capitale européenne** signé par l'État, la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace et la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, qui vise à confirmer et renforcer l'ambition que porte Strasbourg en tant que capitale européenne, à la fois siège des institutions européennes, cœur historique et politique de l'Europe et ville internationale des droits humains.

Créé en 1937 en hommage à Louis Delluc, premier journaliste français spécialisé dans le cinéma et fondateur des ciné-clubs, le prix éponyme a pour vocation d'honorer le meilleur long métrage et le meilleur premier film de l'année écoulée. Les prix seront remis le 13 janvier 2025 lors d'un gala qui se déroulera à la Cinémathèque Française.

*Les Fantômes* sera projeté au cinéma au cours du Festival cinéma Télérama du 22 au 28 janvier 2025.

